

# Holocauste

Compilé par l'équipe éditoriale

Base idéologique | La police criminelle et « l'enregistrement ethnogénétique des Tsiganes » | Premières déportations et Internement dans des camps de transit | Camps de travail | Exécutions massives | Le ghetto de Lodz | L'« Auschwitz Erlass » [décret d'Auschwitz] | Les victimes | Les survivants

➤ *La persécution des « Tsiganes » longue de plusieurs siècles a connu son paroxysme avec le génocide commis pendant l'ère nazie. Qualifiés de « problème » et considérés comme « asociaux » et « racialement inférieurs », les Roms sont arrêtés et assassinés dans le Reich allemand et les territoires occupés.*

## TRAURIGI ČERHENI

*Traurigi čerheni ando učo nebo.  
Nan man blajbens ande mro šatno khere.  
Ari man line andar mro šatno vodro,  
mra džuvla muklom odoj le čavorenca.  
Traurigi čerheni ando učo nebo.  
Legede man andar mro šatno khere.  
Ando logeri man legede,  
odoj tharde man upro praho.*

## UNE ÉTOILE TRISTE

*Une étoile triste haute dans le ciel  
Rester chez moi n'est pas possible  
Ils m'ont sorti du lit  
laissant ma femme et mes enfants  
Une étoile triste haute dans le ciel  
Ils m'ont emmené de chez moi  
et m'ont jeté dans le camp  
où ils m'ont réduit en cendres*

Ill. 1 Chanson des Roms du Burgenland dans les camps de concentration, interprétée par Paula Nardai (extrait de Hemetek, Ursula/Heinschink, Mozes (1992) : « Lieder im Leid. Zu KZ-Liedern der Roma in Österreich », in « Jahrbuch des Dokumentationsarchiv des österreichischen Widerstands », pp. 76-93, Vienne, p. 81)

## BASE IDÉOLOGIQUE

La terminologie et les positions qui serviront plus tard aux nazis à justifier la suppression des vies indignes d'être vécues [*Lebensunwertes Leben*] ont été élaborées bien avant l'ascension d'Hitler au pouvoir. Le terme « race », par exemple, est utilisé dès le XVII<sup>e</sup> siècle pour classer les gens en catégories. D'habitude, ce classement repose sur la combinaison de critères géographiques et de caractéristiques extérieures comme la couleur de la peau ou certaines particularités. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Carl von Linné, le fondateur de la systématique moderne, distingué les gens, selon la couleur de leur peau (blanc, rouge, jaune, noir), en quatre types et attribuait certaines caractéristiques à chaque type. Pour lui, les Européens sont blancs, « régis par des lois, sanguins et musclés », tandis que

les Asiatiques sont légèrement jaunes, « régis par des opinions, mélancoliques et rigides ». Le terme « race » est jusqu'à aujourd'hui inextricablement lié à des jugements de valeur. La couleur de la peau est encore couramment employée comme moyen de différenciation, même si la notion sous-jacente de « races » a perdu du terrain.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs théories raciales ont cours. La nature différente de chaque race lui vaut d'obtenir une valeur — comprise entre -3 et 11 — qui varie selon la théorie retenue. La valeur la plus haute est attribuée à la race « caucasienne », « blanche », « germanique » ou « aryenne ». Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Joseph Arthur de Gobineau pose aussi comme principe l'existence de « races » supérieures et inférieures dans son « Essai sur l'inégalité des races humaines ». Pour lui, les « Aryens » et les « peuples nordiques » en particulier

appartiennent aux races supérieures ; cette position reflète d'ailleurs l'école de pensée dominante. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est ce strict rejet du « mélange » des « races » susceptible de mener à la dégénérescence et, finalement, à la destruction. C'est dans ce contexte que le Belge Richard Liebich inventera l'expression « vie indigne d'être vécue » quelques années plus tard (1868).

Sur la base de la biologie scientifique (laquelle considère les facteurs héréditaires comme essentiels pour l'existence de l'homme), l'idée de races supérieures et inférieures, « pures » et « mélangées », ainsi que le concept de vie « digne » ou « indigne » d'être vécue, fait son apparition en criminologie. En 1876, l'Italien Cesare Lombroso rend pour la première fois la « prédisposition génétique » responsable des prétendus actes criminels commis par

## Die Freigabe der Vernichtung lebensunwerten Lebens.

Ihr Maß und ihre Form.

Von den Professoren

Dr. jur. et phil. Karl Binding and Dr. med. Alfred Hoche  
früher in Leipzig in Freiburg

Verlag von Felix Meiner in Leipzig  
1920

III. 3

Paul Ansin, surnommé « Weiskopp », fut limogé de la Wehrmacht parce qu'il était « tsigane ». Il fut fusillé à Auschwitz-Birkenau le lendemain de son arrivée alors qu'il portait encore son uniforme.

(d'après Gilsenbach, Reimar (1993) : « Oh Django, sing deinen Zorn. Sinti und Roma unter den Deutschen », Berlin : BasisDruck Verlag, p. 70)

III. 2

Le livre « Die Freigabe der Vernichtung lebensunwerten Lebens » [la liberté de destruction des vies indignes d'être vécues] a été écrit par le juriste Karl Binding et le psychiatre Alfred Hoche. Les auteurs, comme d'autres, examinent les soins apportés par l'État aux handicapés mentaux sous l'angle des coûts. Par conséquent, ils font valoir que tous les êtres constituant un fardeau pour la société (ceux menant une « vie indigne d'être vécue » devraient être éliminés).

« On peut déduire que la dépense moyenne par personne et par an pour le soin à ces idiots atteint 1 500 marks. Si l'on prend tous les idiots d'Allemagne placés dans des hospices, on arrive à un total estimé de 20 à 30 000. À supposer que chaque personne de ce type vive pendant 50 ans, on peut facilement se faire une idée de la somme énorme prélevée — sous forme de nourriture, d'habits et de chauffage — sur le trésor national pour des causes improductives. »

(traduit de Binding, Karl/Hoche, Alfred (1920) : « Die Freigabe der Vernichtung lebensunwerten Lebens. Ihr Maß und ihre Form », Leipzig : Felix Meiner, p. 54)

les « Tsiganes » dans son « L'uomo delinquente » [l'homme criminel].

L'idée que des races puissent être rendues « supérieures » en contrôlant la procréation — largement répandue en Europe et aux États-Unis — est combinée à l'appel en faveur de l'« éradication » des « personnes non dignes de procréer, car affectées de tares héréditaires [erbuntüchtige] » en Allemagne après la première guerre mondiale. Les exigences des partisans de l'hygiène raciale vont de l'internement, à l'euthanasie, en passant par l'avortement et la stérilisation. En 1920, Karl Binding et Alfred Hoche préconisent l'élimination de toutes les personnes menant une « vie indigne d'être vécue » et représentant un « fardeau pour la société ». En 1923, la première chaire d'hygiène raciale est créée à Munich ; son titulaire, Fritz Lenz, a écrit un texte intitulé « Menschliche Auslese und Rassenhygiene » [sélection humaine et hygiène raciale] qui exercera plus tard une certaine influence sur le « Mein Kampf » d'Hitler. Des organisations, des groupes de scientifiques et des particuliers influ-

ents luttent en faveur de la diffusion des idées d'hygiène raciale sur ce terrain fertile qu'est l'Allemagne de l'entre-deux-guerres. Des partis politiques, notamment le parti nazi, exploitent ces thèmes pour attiser les flammes du ressentiment croissant à l'égard des Juifs et d'autres groupes de population. [III. 2]

Le 14 juillet 1933, la théorie raciale est finalement intégrée dans la législation du Troisième Reich. La notion de « vie indigne d'être vécue » exercera une profonde influence sur la politique raciale du parti nazi. D'un côté la reproduction des « personnes non affectées de tares héréditaires et donc dignes de procréer » [erbgesund] et des « Aryens » est encouragée et, de l'autre, les personnes handicapées physiquement ou mentalement, ainsi que les « asociaux » et les « races étrangères », sont persécutés. Les « Tsiganes » — dont la place dans le système n'est pas facile à déterminer en raison de leur ascendance aryenne — sont généralement considérés comme « asociaux » et, par conséquent, assimilés à une « race asociale », en l'absence de meilleur critère.

### LA POLICE CRIMINELLE ET « L'ENREGISTREMENT ETHNOGÉNÉTIQUE DES TSIGANES »

En ce qui concerne les Roms, les nazis peuvent non seulement récupérer les préjugés défavorables profondément ancrés dans la population, mais aussi l'expérience de la police — longue de plusieurs dizaines d'années — relative à la « plaie gitane ». En Allemagne comme en Autriche, la centralisation de la « bataille contre les Tsiganes » menée de longue date par la police commence dans les années 1920. Au début, l'enregistrement des Roms auprès des autorités vise à « lutter préventivement contre la criminalité ». En 1936, le « Zentralstelle zur Bekämpfung des Zigeunerunwesens » [bureau central de lutte contre la plaie « tsigane »] est mis sur pied à Vienne. En Allemagne, la nomination du « Reichsführer SS » — Heinrich Himmler — à la tête de la police, au sein du ministère de l'Intérieur, prépare la voie à une action « standardisée ».



Extrait du décret signé du Reichsführer SS et chef de la police allemande au sein du ministère de l'Intérieur, Heinrich Himmler, le 8 décembre 1938 et relatif à la lutte contre « la nuisance tzigane ».

« [...] 1 (1) L'expérience acquise dans la lutte menée jusqu'à présent contre le fléau tzigane et les enseignements de la recherche bioraciale nous incitent à résoudre logique-



ment le problème tzigane en tenant compte de la nature de leur race. L'expérience montre aussi que les métissés assument la plus grande part de la criminalité attribuée aux Tsiganes. De plus, les tentatives de sédentarisations des Tsiganes ont échoué, notamment avec les Tsiganes de souche, en raison du profond instinct migratoire des intéressés. Il est donc nécessaire de considérer les Tsiganes ethniquement purs et

les métissés séparément lorsque l'on se penche sur la question.

(2) Pour parvenir à notre objectif, il nous faut d'abord déterminer l'affiliation raciale de chaque Tzigane vivant et voyageant, à la manière tzigane, dans le Reich allemand. »

III. 4 (traduit de : *Ministerialblatt des Reichs- und Preussischen Ministers des Innern*, Jg. 99, n° 51, 14.12.1938, pp. 2105-2110)

Les « Tsiganes » sont confrontés, dans un premier temps, à une hostilité généralisée interprétée essentiellement comme un problème de police. Cependant, le succès grandissant de la théorie raciale favorise l'évaluation des « Tsiganes » sur le plan idéologique. Les « Nürnberger Rassengesetze » [lois raciales de Nuremberg] de 1935 ouvrent la voie en classant les « Tsiganes » comme « racialement inférieurs » et en leur retirant la nationalité allemande (et par conséquent leurs droits civiques). Il appartiendra aux scientifiques de démontrer *a posteriori* la pertinence de ces dogmes. Le régime national-socialiste a donc trouvé un autre « ennemi » dont la diffamation et l'extinction imminente pourraient unifier le « peuple allemand ».

Quand Robert Ritter, docteur et psychiatre, reçoit la direction du « Rassenhygienische und erbbiologische Forschungsstelle » [institut de recherche sur l'hygiène raciale] du service de Santé publique du Reich, il devient un personnage central dans les « recherches tziganes » du pays. Son véritable objectif est de

démontrer que la conduite criminelle et « asociale » est héréditaire. Alors que les Juifs sont accusés de « dissoudre » intellectuellement la structure de l'État, les « Tsiganes » sont déclarés « primitifs », « culturellement pauvres » et dépourvus d'histoire : ils menacent l'ordre moral par leur « mélange » et en « formant un sous-prolétariat criminel » en raison de leur race. Dès 1935, d'aucuns exigent que les « Tsiganes » soient internés dans des camps de travail et stérilisés de force. Ritter se préoccupe principalement du concept de « Tzigane métissé » [*Mischlinge*] en se montrant encore plus draconien que pour l'application du même concept aux Juifs ; il suffit d'avoir eu l'un de ses huit arrière-grands-parents « tzigane » pour être déclaré « Tzigane métissé ». [III. 9]

Fin 1938, Heinrich Himmler annonce dans une circulaire qu'il compte « résoudre la question tzigane en se fondant sur le caractère de cette race ». Les théories des scientifiques et des politiciens nazis demeurent cependant contradictoires jusqu'en 1942-1943. Si les ascendants indiens des Roms leur confè-

rent le statut d'« Aryen », les politiciens et les scientifiques ne tiennent pas moins à prouver qu'ils relèvent d'une « race étrangère » [*Artfremdheit*] pour légitimer leur persécution. [III. 4, 5]

En raison de ces contradictions idéologiques, la persécution des « Tsiganes » est menée de manière beaucoup moins coordonnée que celle de la population juive. Par exemple, plusieurs Roms servent encore dans les rangs de l'armée en 1943, alors même que la Wehrmacht participe au génocide des Roms à l'Est et que des milliers de leurs congénères ont déjà péri dans des camps de concentration. Ces soldats seront parfois déportés directement du front à Auschwitz en arborant même, dans certains cas, les médailles leur ayant été décernées. [III. 3]

#### PREMIÈRES DÉPORTATIONS ET INTERNEMENT DANS DES CAMPS DE TRANSIT

Les Roms, une fois privés de tous leurs droits et de possibilités de revenus, doi-

In seinem Erlass vom 8. Dezember 1938 hat der Reichsführer SS und Chef der Deutschen Polizei im Reichsministerium des Innern die allgemeinen Richtlinien zur umfassenden Bekämpfung der Zigeuner im ganzen großdeutschen Reichsgebiet gegeben.

Der Erlass geht von den Erfahrungen und Erkenntnissen aus, die bisher bei der Bekämpfung der Zigeunerplage gewonnen wurden. Er will, und damit packt er das Übel an der Wurzel an, die Zigeunerfrage aus dem Wesen dieser Rasse heraus lösen.

III. 5

Extrait du numéro daté du 24 février 1939 du journal nazi *Rechtsspiegel* :

« Dans son décret du 8 décembre 1938, le Reichsführer SS et chef de la police allemande a jeté les grandes lignes de la lutte contre les Tsiganes dans l'ensemble du Reich. Le décret se fonde sur les expériences et les perceptions acquises jusqu'à présent dans le cadre du combat visant à éradiquer cette plaie. Il veut, à juste titre, résoudre le problème tzigane en tenant compte de la nature de cette race. »

(extrait de Hancock 2002, p. 40)

vent souvent s'en remettre à la charité des autorités locales pour lesquelles ils représentent un fardeau considérable. Ce fardeau, imposé par les nazis, sert de prétexte à l'adoption de mesures de persécution. La principale préoccupation des hygiénistes raciaux a trait aux « Tsiganes métissés ». Les premières arrestations sont opérées pendant la campagne « Arbeitsscheu Reich » [un Reich de tire-au-flanc] dirigée contre les mendiants, les prostituées, les vagabonds et les « Tsiganes ». Sur l'ordre du Reichskriminalpolizeiamt [le bureau central de la police criminelle du Reich], 700 Roms allemands (des Sintés pour la plupart) sont déportés dans les camps de concentration de Dachau, Buchenwald, Sachsenhausen et Lichtenburg en juin 1938.

Un an plus tard, 3 000 Roms allemands et autrichiens sont déportés dans les camps de concentration de Dachau, Mauthausen, Ravensbrück et Buchenwald. Les autorités et la police

nazies peuvent alors exploiter les enquêtes et le travail de fichage des Roms effectués par la police dans l'entre-deux-guerres.

En raison de la directive « Festsetzungserlass » [arrêt total de tout mouvement] édictée par Himmler et Heydrich (1939), les Roms ne sont pas autorisés à quitter les villes où ils résident. En cas de violation, ils sont immédiatement envoyés dans un camp de concentration. Sur les ordres [*Schnellbrief*] de Himmler, une vague d'internements en camp de transit est amorcée en 1939. Le but réel de ce décret est de concentrer l'ensemble des « Tsiganes » du Reich allemand (au nombre de 30 000 selon les estimations) dans des camps et de les déporter aussi rapidement que possible vers le « Gouvernement général » de Pologne. Le décret n'ayant pu être mis en œuvre rapidement, les « camps de transit » provisoires se muent alors en « camps de travail » analogues aux camps de concentration. [III. 6]

#### « GESTORBEN »

Près de la moitié des détenus du « camp tzigane » tchèque de Lety/Lettig sont des enfants de moins de 14 ans. Dans son livre, « L'Holocauste des Roms tchèques », l'historien Ctibor Nečas décrit leurs malheurs avec force détails :

« C'est le cœur brisé et dans la plus grande solitude que les enfants orphelins ou dont les parents avaient succombé ou été transférés à l'hôpital ont dû passer leurs derniers jours, livrés à eux-mêmes. Une fois retrouvés morts, leur décès était consigné sur la fiche d'identité correspondante avec retard de sorte que lesdites fiches sont incomplètes voire erronées.

Par exemple, la date du décès de Františka Čandová, Jan Marion Čermák-Růžička, Marie Petržilková, Jiří Růžička, Václav František Růžička, Zdeněk Růžička, Božena Františka Růžičková, Josefa Růžičková et Marie Růžičková indique le mois, alors que celle de František Florián précise seulement l'année. Les fiches d'Ondřej Růžička et de Růžena Růžičková sont seulement marquées comme 'gestorben' [décédé] sans la moindre date. Les cartes de Jan Růžička et František Procházka revêtent, elles aussi, un caractère sommaire puisqu'elles portent uniquement la mention « date du décès inconnue ». Certains enfants morts n'ont même pas été correctement identifiés. »

III. 6 (d'après Nečas 1999, p. 91f.)

#### CAMPS DE TRAVAIL

De nombreux camps de travail sont érigés en Allemagne, en Autriche (après l'Anschluss) et dans les territoires occupés par l'Allemagne en Europe centrale et de l'Est. Au départ, la plupart de ces camps sont connus comme des camps de travail punitifs destinés uniquement aux Roms de sexe mâle en âge de travailler ; c'est le cas notamment des nombreux camps situés en Autriche et en Allemagne. En Autriche, par exemple, on compte au moins 17 camps dont la taille varie.

Certains de ces « camps de travail », comme le camp de Lety en Bohême du Sud ou celui du complexe de Belzec en Pologne, sont transformés en « camps tziganes » accueillant hommes, femmes et enfants roms. Beaucoup de camps sont fermés en 1943 et leurs détenus déportés dans des camps d'extermination ou d'autres camps de

### CATÉGORISATION SELON LES NORMES D'HYGIÈNE RACIALE

Jusqu'en 1944, date de la classification définitive des Roms, le « *Rassenhygienische und bevölkerungs-biologische Forschungsstelle* » [institut de recherche sur l'hygiène raciale] dirigé par Ritter a eu le temps de « catégoriser » environ 24 000 personnes dont bon nombre étaient déjà mortes. (voir Lewy 2001, p. 105)

« Ritter procédait calmement, dans la rue, de manière amicale. Ses proies étaient amenées l'une après l'autre dans son bureau et invitées à s'asseoir. Il comparait ensuite les yeux des enfants et leur posait un tas de questions pendant que Justin notait tout. Il disait alors « Ouvrez la bouche » avant d'introduire une espèce d'instrument qui lui permettait de mesurer successivement la gorge, les narines, le nez, l'arcade sourcilière, la position des yeux (dont il notait aussi la couleur), les sourcils, les oreilles (à l'extérieur et à l'intérieur), le cou, les mains et tout ce qui pouvait être mesuré. »

III. 7 (traduit de Krausnick, Michael (1995), « Wo sind sie hingekommen? Der unterschlagene Völkermord an den Sinti und Roma », Gerlingen : Bleicher Verlag, p. 97)

### MASSACRES DE ROMS DANS LA RÉGION DE VARSOVIE

Le chercheur rom polonais Jerzy Ficowski a écrit ce qui constitue jusqu'à présent la description la plus complète de la persécution des Roms polonais par les troupes allemandes. Il évoque en ces termes les faubourgs et le centre de Varsovie :

« Le résultat obtenu est tel que les seuls témoins restants sont parfois les assassins eux-mêmes. [...] En 1942, les fascistes d'Hitler ont assassiné de nombreux Tsiganes dans les faubourgs de Varsovie, parmi lesquels 30 personnes (hommes, femmes et enfants) à Grochów et aussi quelques familles à Targówek. En 1943, dans le fort de Bem à Komorowa près de Varsovie, nombre de femmes et d'enfants sont assassinés ; dans les forêts proches de Żyrardów une famille tzigane est abattue par balles ; dans les forêts de Brack et Gazyck, près de Sochaczew, plus d'une douzaine de familles sont assassinées. Le même sort est réservé à d'autres Tsiganes à Konsk, Sochaczew et Marki. À Sielce (dans Varsovie), sept familles sont brûlées vives dans une cabane en bois. À Jadów, les Tsiganes sont encerclés et enfermés dans une synagogue locale ; tous les hommes sont fusillés ; les femmes parviennent à s'enfuir à Karczewo pendant la nuit mais, peu de temps après, la police allemande commence à massacrer les Tsiganes dans cette localité, notamment en défenestrant les enfants. Nombre de Tsiganes disposent d'un pistolet et combattent la gendarmerie jusqu'à leur dernière cartouche. Seules quelques très rares personnes parviennent à s'enfuir. Dans un village près de Milosna, plus de 20 personnes, parmi lesquelles plus d'une douzaine d'enfants, sont fusillées en janvier 1943. En octobre 1944, des hommes de la Gestapo fusillent 104 Tsiganes près de Puszczka Kampinowska ; un seul d'entre eux réussit à prendre la fuite. Les meurtres de ce type étaient beaucoup plus fréquents. [...] »

III. 8 (traduit de Ficowski 1992, pp. 65 et suivantes)

travail ou bien exécutés sur place. Certains camps fonctionneront jusqu'en 1944, par exemple Dubnica nad Vahom en Slovaquie occidentale. Le plus grand camp « tzigane », Lackenbach dans le Burgenland, a abrité jusqu'à 2 300 détenus en 1941 et est resté en activité jusqu'à la fin de la guerre.

Les internés sont affectés à des tâches physiques particulièrement pénibles : creusement de lignes d'alimentation, de chenaux de régulation de fleuve ou de rivière ou de réservoirs ; entretien des routes ; travaux dans les champs, etc. ; le tout en compagnie de toutes sortes de gens. La mortalité est élevée en raison de la malnutrition, de la pénibilité des travaux et des maladies. À Lackenbach, 237 personnes meurent pendant les cinq ans d'existence du camp. À Lety, au moins 326 personnes meurent en trois ans ; à Belzec, bien que l'on ne dispose pas de chiffres précis, les estimations font état de pertes du même ordre.

### EXÉCUTIONS MASSIVES

L'assassinat systématique des Roms commence pendant l'été 1941, dans la foulée de l'attaque lancée par l'Allemagne contre l'URSS. En leur qualité de « complices » et d'« espions » du « bolchévisme juif », des milliers de Roms sont victimes d'exécutions massives perpétrées par les *Einsatzgruppen* [groupes d'intervention] de la SS, lesquels, avec l'aide de l'armée, procèdent à des massacres à l'arrière du front. Cette fois, la principale préoccupation de la police dans la plupart des zones vise les Tsiganes itinérants — « racialement purs » et « endogames » — qui, en leur qualité de membres d'une population mobile, correspondent parfaitement au stéréotype de l'espion. 33 000 Juifs et des centaines de Roms sont victimes du massacre de Babi Yar près de Kiev, commis par l'*Einsatzgruppe C* avec l'aide de la 6<sup>e</sup> armée. Cette tactique est maintenue en Pologne et dans les autres territoires oc-

cupés de l'Europe de l'Est et des Balkans, de sorte que les Roms assassinés dans le cadre d'exécutions massives sont plus nombreux que ceux qui périssent dans les camps. En l'absence de chiffres précis, les estimations les plus prudentes font état de plus de 100 000 personnes assassinées hors du système des camps. [III. 8]

Dans la Serbie occupée par les Allemands depuis 1941, les exécutions perpétrées à titre de « vengeance » dont les Juifs, les Serbes et les Roms sont victimes contribuent — elles aussi et dans les mêmes proportions — à l'extinction de la minorité rom. Contrairement à ce qui s'est passé sur le front de l'Est, les *Einsatzgruppen* choisissent les victimes et c'est l'armée qui procède aux exécutions. Harald Turner, chef de l'administration militaire allemande, déclare en 1942 que la Serbie est le seul pays où la « question juive et tzigane » a été « réglée ». Les *Einsatzgruppen* et la Wehrmacht sont aidés par des organisations fascistes locales : la milice « oustasha » en Croatie et, en

Le ghetto de Lodz

L'« Auschwitz Erlass » [décret d'Auschwitz]

Les victimes

Les survivants

## LE TRAVAIL DU DOCTEUR MENGELE

*Les sélections de Mengele sur le quai de chemin de fer de Birkenau sont bien connues et lui permettaient de se procurer des cobayes humains. Il procédait à ses expériences dans la baraque n° 32 de la section familiale tsigane, mutilant et assassinant des centaines de personnes au nom de la science. Helmut Clemens, âgé de 18 ans à l'époque, travaillait dans l'infirmerie comme garçon de courses pour Mengele. Il est témoin des crimes de celui-ci :*

*« Le soir, je devais sortir les corps entassés dans une petite cabane, relever le numéro sur leur bras et les trainer jusqu'au docteur Mengele qui les découpait alors de diverses manières. Sur les étagères reposaient des bocaux contenant des organes : cœurs, cerveaux, yeux et autres parties du corps. »*

III. 9 (extrait de Fings 1997, p. 104)

29. JUN 1944  
Hyg.-bakt. Unters.-Stelle  
der Waffen-SS, Südost  
Auschwitz OS, am 29. Juni 1944.  
Anlegend wird übersandt:  
Material: Kopf einer Leiche (12-jähriges Kind)  
zu untersuchen auf: Histologische Schnitte  
Name, Vorname:  
Dienstgrad, Einheit: siehe Anlage  
Klinische Diagnose:  
Anschrift der einsendenden Dienststelle: H.-Krankenbau  
Zigeunerlager Auschwitz II, B II e  
Bemerkungen: Der 1. Lagerarzt  
K.L. Auschwitz II  
Mengele  
SS-Hauptsturmführer.  
(Stempel, Unterschrift)

III. 10

Document médical demandant qu'il soit procédé à l'examen histologique de la tête d'un enfant rom, daté du 29 juin 1944 et signé de Joseph Mengele.

(d'après Hancock 2002, p. 49)

Hongrie occupée à compter de 1944, les fascistes des « Croix fléchées » perpétrent des exécutions massives, organisent des déportations et gèrent des camps.

## LE GHETTO DE LODZ

Comme nous l'avons déjà indiqué, les Roms étaient supposés à l'origine être internés — au sein du Gouvernement général de Pologne — dans des « camps de transit », le temps qu'un lieu de « déportation finale » leur soit affecté (voir les *Schnellbrief* [ordres] de Himmler de 1938). Dans le ghetto juif de Lodz (« Lit-zmannstadt »), un « camp tsigane » est érigé en 1941 sur les ordres de Himmler. Les SS, la *Jüdische Ordnungsdienst* [force de sécurité juive] et une « police tsigane » établie spécialement à cette fin sont supposés isoler le quartier du reste du ghetto et du monde extérieur. Aucune information sur les conditions régnant dans le camp ne doit filtrer à l'extérieur. Entre le 5 et le 9 novembre 1941, 5 transports contenant 5 007 Roms en provenance d'Autriche arrivent dans le ghetto de Lodz. Des membres de la SS et de la *Reichsarbeitsdienstes* [force de travail du Reich] gardent le camp et contraignent les internés à exécuter des travaux forcés. Les Roms doivent dormir par terre et ne reçoivent

ni médicaments, ni nourriture. Au bout d'un certain temps, le typhus fait son apparition. Les 4 400 personnes encore en vie en janvier 1942 sont emmenées en camion jusqu'au camp d'extermination de Chelmno/Kulmhof et assassinés dans des chambres à gaz. Aucun des 5 007 Roms autrichiens déportés n'a survécu.

## L'« AUSCHWITZ ERLASS » [DÉCRET D'AUSCHWITZ]

Le 16 décembre 1942, Heinrich Himmler ordonne que tous les « Tsiganes » vivant encore sur le territoire du « Reich allemand » soient déportés à Auschwitz. Le « Décret d'Auschwitz » est la conclusion logique d'un projet ourdi dès 1938 et déjà partiellement mis en œuvre, à savoir l'extinction complète des « Tsiganes ». L'ordre de déportation donné par Himmler vise tous les « Tsiganes métissés, Roms-Tsiganes et Tsiganes des Balkans », le « degré de métissage » ne revêtant désormais plus aucune importance. L'ordre prévoit de gracier un petit groupe de « Tsiganes racialement purs » censés être exhibés dans le musée en plein air de Himmler, mais cette consigne ne sera pas observée.

Dans le soi-disant « camp familial des Tsiganes » d'Auschwitz, plus de

20 000 Roms — venus pour la plupart de camps de transit situés en Allemagne, Autriche, Pologne, Bohême et Moravie — sont entassés les uns sur les autres : 32 baraques en bois — conçues initialement pour 52 chevaux — leur servent d'habitation à raison d'un nombre énorme de Roms (jusqu'à 600) par baraque. En conséquence, les conditions sanitaires sont désastreuses. Au bout de quelques mois à peine, des centaines de Roms sont déjà morts en raison de la malnutrition, des épidémies et des travaux forcés.

Les Roms sont affectés aux travaux de construction en briques les plus pénibles du camp. Une épidémie de noma (affection bucco-dentaire) due à la malnutrition frappe les enfants. En outre, le système du camp repose aussi sur des rapports de force internes. Les internés politiques occupent la position la plus élevée et les Juifs et les Roms la position la plus basse de cette hiérarchie. Les stéréotypes et les préjugés ont cours dans le camp. Les marques d'identification imposées par les SS permettent de savoir instantanément à qui l'on a affaire. Les Roms portent un triangle brun ou noir et, sur l'avant-bras, leur numéro tatoué est précédé d'un « Z » (pour « Zigeuner »).

Parmi tous les camps du complexe d'Auschwitz, celui des Tsiganes connaît le taux de mortalité le plus élevé.

III. 11

« Le cri/mon frère Ossi Z 5743 à Birkenau 1943 est mort de faim et de fièvre typhoïde ». Peinture de Karl Stojka.

(extrait de Stojka, Karl (1990) : « Ein Kind in Birkenau », Vienne : publié à compte d'auteur, couverture)

Le peintre autrichien Karl Stojka avait 12 ans lorsqu'il a été déporté à Auschwitz-Birkenau avec sa famille en 1943. Il se souvient de la mort de son jeune frère :

« Mon petit frère Ossi est mort de faim. Il était couché sur le châlit au-dessus de moi, âgé de sept ans, et il restait seul car nous devions aller travailler ! Et lorsque d'autres lui ont donné plus de pain, les plus âgés sont venus lui voler son pain, son thé et sa soupe. De sorte qu'il est mort de faim. Où était Dieu ? »

III. 12

(d'après Cech/Fennesz-Juhasz/Heinschink 1999, p. 117)



vé. 19 300 personnes y perdront la vie : 5 600 seront gazées, 13 700 mourront de faim, de maladie, d'épidémie ou à la suite d'expériences médicales (pratiquées pour prouver l'influence décisive de la « race » et de l'hérédité). L'imagination des médecins chargés de cette besogne, et surtout de Josef Mengele, est sans bornes. Des Roms se voient injecter des solutions salines et le bacille du typhus ; les médecins font des études sur les jumeaux en modifiant la pigmentation de leurs yeux ou en leur instillant des produits directement dans le cœur. Ce faisant, lesdits médecins, membres de la SS et de l'armée, font preuve d'un esprit scientifique (corrompu en l'occurrence) largement répandu dans la population générale. [Ils. 9-12]

Auschwitz n'est que l'un des nombreux camps de concentration dans lesquels des Roms ont été assassinés de manière aléatoire avant le « décret d'Auschwitz » et systématiquement par la suite. De plus, le deuxième élément de la politique d'extinction de la race est bientôt mis en œuvre avec la stérilisation forcée soit dans les camps, soit dans des hôpitaux à l'extérieur. Des milliers de Roms, des femmes et des jeunes filles pour la plupart, doivent subir cette intervention, le plus souvent sans anesthésie et nombre d'entre elles succombent pendant l'opération.

## LES VICTIMES

On ignore encore le nombre de Roms victimes de la persécution nazie. Les Roms n'étaient pas toujours inscrits dans les registres en cette qualité et sont souvent répertoriés dans les statistiques pertinentes comme personnes décédées membres de la population majoritaire ou sous la rubrique « autres », à moins qu'ils n'aient pas été comptés du tout. Une bonne partie des documents des camps d'extermination et des listes de déportés ont été perdus, éparpillés entre différentes archives ou attendent encore d'être analysés. Les documents ayant survécu — qu'ils émanent des forces armées ou de la SS (acronyme de *Schutzstaffel* [escadron de protection]), deux organisations ayant commis à tour de rôle des assassinats en série à l'arrière du front de l'Est, souvent de leur propre initiative — sont incomplètes et, particulièrement en ce qui concerne les Roms, incorrectes. Les meurtres de victimes en nombre incalculable — comme les suppliciés des chambres à gaz — n'ont pas été du tout consignés dans des documents. Les chercheurs doivent donc s'appuyer sur des estimations. Quoiqu'il en soit, un nombre total de 250 000 victimes paraît hautement probable.

Les discussions publiques sur le sujet, plutôt rares au demeurant, reposent davantage sur des motifs personnels que sur des faits. D'un côté, les organisations roms — pour des raisons évidentes — tendent à privilégier les estimations faisant état du plus grand nombre de victimes (par exemple, les activistes de la minorité rom pensent que le génocide a fait 500 000 voire 750 000 morts : des chiffres non confirmés par les chercheurs). De l'autre côté, certains historiens motivés par la haine raciale remettent en question l'ensemble des recherches consacrées au sujet et, par conséquent, le génocide des Roms lui-même. De plus, des recherches historiques sérieuses tendent à nier à la persécution des Roms tout caractère raciste. La raison de cette démarche tient souvent au désir de rendre justice au sort des Juifs dans sa tragique singularité.

Une chose est claire : comme les Juifs, les Roms ont été privés de leurs droits, internés et assassinés dans le Reich allemand. La procédure suivie pour mettre ces persécutions en œuvre, telle qu'elle a été consignée, et le nombre de crimes décrits dans des documents (pour ne s'en tenir qu'à eux) ne permettent pas de formuler une autre conclusion que celle-ci : ces persécutions s'analysent en assassinat collectif « à caractère racial ». Si, comme on l'a souvent

« LEURS ÂMES SONT  
MALADES »

*Le Rom autrichien Ceija Stojka, issu du groupe Lovara, est un survivant du camp d'Auschwitz et un peintre-écrivain célèbre. Il décrit les souffrances endurées également par les survivants en raison du traumatisme de l'Holocauste :*

*« En sortant, nous étions complètement malades ! Le cœur était blessé, la tête et l'âme malades. Et à ce moment-là, l'État — non pas les Roms ou les simples mortels, mais l'État — aurait dû être assez perspicace pour encourager, comme c'est le cas aujourd'hui l'instruction et parler des mesures requises. Ces personnes auraient dû*

*toutes être traitées. Ces rares survivants auraient dû attendre cinq ou six ans pour avoir des enfants : le temps de retrouver la force et la santé, d'être de nouveau capables de rire, de se sentir suffisamment bien pour voir que le monde n'est pas mauvais et oser mettre au monde des enfants sains. À l'époque, la nature suivait son cours : le monde était beau, les fleurs éclosaient. Et la nature veillait aussi à répandre de l'amour dans le monde. Mais nos enfants — je crois que c'est normal et que toute personne réfléchissant un tant soit peu en conviendra — sont excessivement sensibles : tout en eux n'est qu'émoi, leur cœur tremble, ils pleurent immédiatement. Parce que leur cœur, ainsi que leur âme, est malade. Et c'est nous qui avons introduit la maladie en eux. Cet-*

*te peur constante, ils ont grandi avec. Et c'est pourquoi ils sont sur le qui-vive et se retournent lorsqu'ils marchent dans la rue — comprenez-vous ? — ils se retournent. Seule une personne effrayée se retourne !*

*Lorsque quelqu'un devient malade au camp, que sa tête lui fait mal et que son âme saigne pour un père, une sœur, un frère restés là-bas, cette personne peut seulement engendrer un enfant à l'âme blessée. Il vient au monde. Vous pouvez constater à quel point il est doux et beau ; vous l'élevez, le chérissez, l'embrassez et l'étreignez. Il grandit mais cette peur qui est en vous, vous la lui transmettez avec le lait maternel. »*

III. 13

(d'après Cech/Fennesz-Juhasz/Heinschink 1999, p. 77)

signalé, l'élément singulier, historiquement nouveau et sans précédent de la tentative d'extermination des Juifs tient à sa précision mécanique et à sa dimension industrielle, l'élément singulier des meurtres en série commis sur les Roms tient au fait que le cercle des victimes a perçu cette politique comme allant dans la nature des choses et à la manière désinvolte dont ces assassinats ont été commis (même si, en fin de compte, il est possible qu'aucun programme complet visant à l'extinction des Roms n'ait été explicitement formulé).

## LES SURVIVANTS

Après la guerre, les survivants roms sont confrontés aux mêmes préjugés qu'avant 1933 dans toute l'Europe. Après 1945, le public ne s'intéresse pas du tout à leur sort. Il faudra attendre la fin des années 1970 pour que la population majoritaire ait le sentiment d'une injustice, l'initiative de ce changement d'attitude revenant aux organisations roms qui parviennent enfin à voir le jour à cette époque. La persi-

stance des préjugés a des effets sur ce qu'il est convenu d'appeler « les réparations ». Seule une minorité des Roms et des Sintés allemands et autrichiens ayant survécu parviennent à faire valoir leurs demandes. Les coupables autrichiens et allemands s'en tirent généralement sans même une peine d'emprisonnement ou sont rapidement amnistiés. Les quelques rares Roms ayant refusé de céder à la pression et porté des accusations sont souvent de nouveau discrédités et traités de menteurs. [III. 13]

## Bibliographie

**Cech, Petra / Fennesz-Juhasz, Christiane / Heinschink, Mozes F. (eds.) (1999)** *Lovarengé paramiči taj textura anda Österreich, kotor II.* Wien: Romano Centro | **Ficowski, Jerzy (1992)** *Wieviel Trauer und Wege. Zigeuner in Polen.* Frankfurt/Main: Peter Lang | **Fings, Karola (1997)** *Romanies and Sinti in the concentration camps.* In: Fings, Karola / Heuss, Herbert / Sparing, Frank (eds.) *From "Race Science" to the Camps. The Gypsies during the Second World War 1.* Hatfield: University of Hertfordshire Press, pp. 72-109 | **Hancock, Ian (2002)** *We are the Romani people. Ame sam o Rromane džene.* Hatfield: University of Hertfordshire Press | **Kenrick, Donald / Puxon, Grattan (1995)** *Gypsies under the Swastika.* Hatfield: University of Hertfordshire Press | **Lewy, Guenter (2000)** *The Nazi Persecution of the Gypsies.* Oxford: Oxford University Press | **Nečas, Ctibor (1999)** *The Holocaust of Czech Roma.* Prague: Prostor